



L'an deux mil vingt, le mardi 6 octobre à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Camille COMIN, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Marcel LAUTIER.

Madame Audrey PREGET est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Nomination d'un délégué et d'un suppléant pour Hérault Energies :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que nous devons désigner un délégué et un suppléant à Hérault Energies.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne :

Grégory BRO en qualité de délégué

André VEYRAT en qualité de suppléant

Rapport annuel 2019 du Syndicat Centre Hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour 2019. Ce document est disponible et consultable en mairie. Après en avoir fait un résumé, le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport.

Voté à l'unanimité.

Rapport annuel 2019 du Service Eau et Assainissement de la CCVH :

Comme chaque année, après explication de Monsieur le Maire, le rapport est soumis au vote du conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

Consultation Publique des travaux de la Cave Coopérative :

La Cave Coopérative doit agrandir son bassin de traitement des eaux usées se trouvant sur la commune de Popian. En effet, il s'avère aujourd'hui trop petit. Une consultation publique a eu lieu dans les 2 mairies de Saint Bauzille et de Popian et afin de clôturer cette consultation, les mairies doivent donner leur avis et leur accord.

Le projet est accepté à l'unanimité du conseil.

Circuit VTT : La Grande Traversée du Massif Central :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un tronçon de l'itinéraire de VTT de la Grande Traversée du Massif Central traverse notre commune. La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault prend à sa charge la mise en place de la signalétique (mobilier de balisage, panneaux et barrières nécessaires), la sécurité, l'information et les travaux nécessaires pour l'aménagement et l'entretien du sentier de randonnée.

Voté à l'unanimité.

Point travaux :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur André VEYRAT qui fait le point sur les travaux réalisés en 2020 :

L'extension de la sonorisation vers le chemin de l'Ermitage,

Le marquage au sol de la voirie,

Le pluvial chemin de la Pensièrre avec mise en place de caniveaux et d'avaloirs,

Le remplacement d'une bouche à incendie dans le centre du village,

Les divers achats et mise en place de protection pour la lutte contre le Covid-19.

Et les travaux restant à faire avant la fin de l'année :
Les sanitaires et la cage d'escalier de la mairie,
La réfection des chemins des Dourmettes et des Condamines (béton),
L'élagage des platanes de la commune,
La pose de panneaux de signalisation,
La pose de rideaux à la salle des fêtes et installation d'étagères à l'étage.

Point sanitaire Covid-19 :

Monsieur le Maire rappelle que le port du masque est désormais obligatoire sur notre commune. Il explique que Monsieur Soto, Maire de Gignac et Président de la CCVH, a convié Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet de Lodève à une rencontre avec les maires de la Vallée de l'Hérault le lundi 5 octobre.

Monsieur le Maire propose aux conseillers que les associations du village puissent reprendre leurs activités avec mise en place d'une convention, obligation de port du masque, distanciation sociale et désinfection de toutes les surfaces après chaque cours.
Voté à l'unanimité.

Point SIVU :

Madame Marie-Odile ANTIGNAC fait le point sur la rentrée scolaire 2020. Pour bien démarrer l'année, plusieurs achats ont été nécessaires car le matériel était vétuste : un lave-vaisselle, une armoire frigorifique, un climatiseur et un aspirateur.
D'autre part, Monsieur le Maire propose l'achat d'un petit livret destiné aux élèves de CM1 et CM2 qui présente de façon claire et ludique le fonctionnement d'une commune.
Voté à l'unanimité

Point EHPAD :

Madame Marie-Odile Antignac fait le point sur les mesures sanitaires applicables sur l'établissement ainsi qu'un résumé des réunions du Gecoh et des commissions travaux qui se sont tenues depuis le mois de septembre.

Festivités de fin d'année :

Après réflexion et délibération, le conseil opte pour cette année de ne pas maintenir le repas des aînés et les vœux du Maire. Un panier garni sera offert aux foyers qui devaient être invités à ce repas. Nous allons toutefois essayer de maintenir le marché de Noël.

Questions diverses :

Bibliothèque :

Des problèmes de connexion à internet ont contraint la bibliothèque à fermer ses ouvertures au public. La ligne internet étant assurée par la CCVH, nous attendons que celle-ci veuille bien souscrire un abonnement fibre.
D'autre part, nous avons obtenu une subvention de 50% pour aménagement des locaux.
La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Audrey PREGET